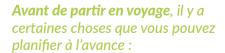
# Échapper à l'hiver canadien...

# C'est la saison des voyages!

La garantie médicale RWAM TravelAssist, hors province/hors Canada en cas d'urgence, fournie par Allianz Global Assistance, est conçue pour couvrir les urgences médicales soudaines et imprévues survenant pendant que vous êtes temporairement hors de votre province/résidence.



# Couverture de voyage actuelle et complémentaire

Connectez-vous aux <u>Services aux participants du régime RWAM</u> ou à l'application mobile RWAM pour passer en revue vos prestations d'urgence hors province/hors Canada, ainsi que les conditions énoncées dans votre livret de prestations. Une assurance complémentaire peut être souscrite pour une plus grande tranquillité d'esprit directement sur le portail <u>TraveAssist de RWAM par l'intermédiaire d'Allianz Global Assistance</u>.

Vous cherchez une couverture supplémentaire comme l'assurance annulation de voyage ou l'assurance bagages? Contactez SécuriGlobe au 1.866.370.2065 pour connaître les options disponibles pour les membres de régime RWAM.

## Conditions préexistantes, limites et exclusions

Vous ne devez pas voyager si vous souffrez d'un état de santé qui a déjà fait l'objet d'un examen ou d'un diagnostic et que les preuves médicales suggèrent qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que cet état de santé puisse entraîner un traitement ou une hospitalisation au cours du voyage. Lisez attentivement les sections « Limitations et exclusions » de votre Livret d'avantages sociaux.

### Assistance RWAM avant le voyage

Si vous avez des questions concernant une affection préexistante ou les conditions de votre couverture avant votre départ, vous pouvez contacter Allianz Global Assistance directement par téléphone au 1.866.520.8829.

#### Amélioration de voyage Covid

Examinez la couverture des frais médicaux d'urgence, de quarantaine et autres frais liés au Covid-19 pendant un voyage. Vous pouvez consulter la couverture Amélioration de voyage Covid disponible pour les membres de régime RWAM en visitant la page web <u>Corona Virus Updates</u> (mises à jour du virus Corona).

### **Au cours de vos voyages**, appelez Allianz avant de vous faire soigner. Pourquoi ?

## Réseau de prestataires médicaux de confiance

Allianz Global Assistance gère un réseau de plus de 900 000 prestataires médicaux dans le monde entier. Vous pouvez donc être sûr que vous serez guidé vers les meilleurs soins à votre destination. Allianz vous orientera vers le niveau de soins approprié à votre situation médicale - hôpital, clinique, médecin, visite à domicile ou consultation par télémédecine.

### Pas de frais à débourser

Dans la mesure du possible, Allianz Global Assistance organise le paiement en votre nom auprès du prestataire médical, ce qui vous évite d'avoir à payer d'avance pour vos soins médicaux.

#### Supprimer les barrières linguistiques

Allianz Global Assistance est une entreprise multilingue qui dispose de services de traduction pour vous aider à faire face à votre urgence médicale.

En cas d'urgence médicale mettant votre vie en danger, demandez toujours une assistance médicale immédiate et demandez à un membre de votre famille ou à un ami en qui vous avez confiance d'appeler Allianz Global Assistance en votre nom dans les 24 heures et avant toute intervention chirurgicale.

Renseignez-vous alant de partir...

Désignez comme personne à contacter en cas d'urgence un ami de confiance et/ou un membre de votre famille qui est au courant de votre état de santé et de vos documents médicaux. Veillez à ce que ces personnes sachent qu'elles pourraient être contactées en cas d'urgence et qu'elles pourraient être amenées à agir en votre nom.

# À votre retour de voyage, si vous avez engagé des frais médicaux :

Si vous avez payé de votre poche des frais couverts par vos garanties hors province/hors Canada, vous pouvez soumettre votre demande de remboursement en ligne sur <u>le portail</u> <u>sécurisé des demandes de remboursement</u> <u>d'Allianz Global Assistance</u>.

Le portail des réclamations vous permettra de soumettre et de suivre facilement votre réclamation, ainsi que d'identifier tous les documents nécessaires. Une fois qu'Allianz Global Assistance a reçu tous les documents requis, les demandes sont généralement traitées dans un délai de deux semaines.

## Conseils aux voyageurs

Avant de partir en voyage, nous vous recommandons de consulter <u>le site web du gouvernement du Canada</u>, une « source officielle d'informations et de conseils sur les voyages pour vous aider à prendre des décisions éclairées et à voyager en toute sécurité » lorsque vous vous trouvez en dehors de votre province de résidence. N'oubliez pas de consulter régulièrement ce site, car les conditions de sécurité de votre destination peuvent changer.

N'oubliez pas de consulter <u>la page FAQ sur les Conseils aux voyageurs et avertissements</u> pour obtenir des réponses aux questions les plus fréquentes concernant les voyages à l'étranger.

Nous vous recommandons également de visiter <u>la page web du gouvernement du Canada sur le coronavirus</u> pour obtenir des renseignements à jour sur les données actuelles, les avis concernant la santé publique, les vaccins et d'autres ressources utiles.



